



Sperian Protection

Société anonyme au capital de 15.295.246 euros

Siège social : Paris Nord II, 33 rue des Vanesses

93420 Villepinte

327 359 345 RCS Bobigny

Autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Sperian Protection dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Honeywell Holding France et visant les actions de la société Sperian Protection



Le présent document relatif aux autres informations de la société Sperian Protection a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 9 juillet 2010, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006.

Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Sperian Protection.

Le présent document complète la note d'information en réponse de la société Sperian Protection relative à l'offre publique d'achat initiée par Honeywell Holding France, visée par l'Autorité des marchés financiers le 22 juin 2010 sous le numéro 10-192.

Le présent document d'information est disponible sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-France.org) et de Sperian Protection (www.sperian.com), et mis gratuitement à la disposition du public au siège social de Sperian Protection :

Sperian Protection
33 rue des Vanesses
Paris Nord II
93420 Villepinte

TABLES DES MATIÈRES

1	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS	3
2	ÉVÉNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	3
2.1	Modification de la structure du capital social de la Société	3
2.2	Principaux cadres dirigeants	4
2.3	Chiffre d'affaires annuel du premier trimestre 2010.....	4
3	RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS	5
4	NOUVEAUX POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE RACHAT ET D'ANNULATION D' ACTIONS	7
5	DÉLÉGATIONS EN VIGUEUR ET RÉOLUTIONS APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 19 MAI 2010.....	7
6	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	8

1 INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Sperian Protection (ci-après « **Sperian Protection** » ou la « **Société** ») figurent dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 13 avril 2010 sous le numéro D.10-0252 (ci-après le « **Document de Référence** »).

Ce document est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-frange.org), sur le site Internet de la Société (www.sperian.com) et mis gratuitement à la disposition du public au siège social de la Société sis 33 rue des Vanesses, Paris Nord II, 93420 Villepinte.

2 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2.1 Modification de la structure du capital social de la Société

Au 30 juin 2010, le capital social de la Société s'élève à 15.295.246 euros, divisé en 7.647.623 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie suite à la constatation par la Société le 19 mai 2010 d'une augmentation de capital de 5.200 euros du fait de la levée de 2.600 options de souscription d'actions et à la mise en œuvre d'une réduction de capital de 20.000 euros du fait de l'annulation de 10.000 actions à la même date.

A la connaissance de la Société et selon les dernières informations sur les franchissements de seuil communiqués et les déclarations d'opérations en période de pré-offre et en période d'offre, au 30 juin 2010, les actions de la Société en circulation¹ sont réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote simple	Droits de vote double	Total des droits de vote	% des droits de vote
Essilor International	1 151 800	15.06%	0	1 151 800	2 303 600	23.17%
Ginette Dalloz ²	1 011 368	13.22%	0	1 011 368	2 022 736	20.34%
Governance For Owners LLP	752 524	9.84%	559 683	192 841	945 365	9.51%
Bestinver Gestion S.A. SGIC	389 510	5.09%	389 510	0	389 510	3.92%
UBS AG	379 675	4.96%	379 675	0	379 675	3.82%
Aviva PLC	376 775	4.93%	376 775	0	376 775	3.79%
JP Morgan Chase and Co	333 361	4.36%	333 361	0	333 361	3.35%
Caisse des Dépôts et Consignations	254 101	3.32%	254 101	0	254 101	2.56%
Centaurus Capital LP	238 654	3.12%	238 654	0	238 654	2.40%
Lazard	232 000	3.03%	232 000	0	232 000	2.33%
Harris Associates	185 500	2.42%	185 500	0	185 500	1.87%
Tocqueville Finance	133 900	1.75%	133 900	0	133 900	1.35%
Auto-détenues	78 343	1.02%	0	0	0	0.00%
Autre Public	2 132 712	27.88%	2 117 022	15 489	2 148 000	21.60%
Total	7 650 223	100%	5 200 382	2 371 498	9 943 378	100%

Le nombre de droits de vote théoriques³ s'établit à 10.021.721.

¹ Tenant compte de la mise en circulation de 2.600 actions supplémentaires non encore constatée par la Société du fait de la levée de 2.600 options de souscription d'actions en date du 24 juin 2010.

² Actions détenues en direct et au travers de la Société Civile Familiale Dalloz.

³ Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote. A titre d'information, le nombre total des droits de vote exerçables (calculé net des actions privées de droits de vote) est de 9.943.378.

Au 30 juin 2010, la Société détenait directement 78.343 actions propres.

Le nombre d'actions de la Société susceptibles d'être créées du fait de l'exercice des options de souscription d'actions et de l'attribution gratuite d'actions au titre des plans existants au 1^{er} janvier 2010 est décrit en page 51 du Document de Référence 2009.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2010, 5.200 options de souscription d'actions ont été exercées. Ainsi, au 30 juin 2010, l'exercice des 258.031 options de souscription d'actions restant à lever et l'attribution définitive des 111.091 actions gratuites susceptibles d'être attribuées si les conditions de performance sont réunies, engendrerait la création de 369.122 actions.

2.2 Principaux cadres dirigeants

Suite au départ de Monsieur Marc Beaufile, Directeur en charge des marchés Europe, Moyen-Orient et Afrique, Monsieur Christophe Burckart a rejoint le Groupe début juin 2010 en remplacement de ce dernier.

Il avait occupé précédemment divers postes dans le groupe Dell, comme Directeur des ventes et directeur Marketing et enfin en tant que Directeur « Professional Services » pour l'Europe. Auparavant, il était basé aux États-Unis et a travaillé pour les groupes Hewlett Packard Corp. et Compaq Computer Corp. Christophe Burckart est diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce.

2.3 Chiffre d'affaires annuel du premier trimestre 2010

Depuis la date d'enregistrement du Document de Référence, la Société a publié son chiffre d'affaires pour le premier trimestre de l'exercice 2010.

Le communiqué de presse publié par la Société le 28 avril 2010 était le suivant :

Informations financières Sperian Protection pour le 1^{er} trimestre 2010

Sperian Protection, leader de référence des équipements de protection individuelle (EPI), annonce son chiffre d'affaires consolidé pour le 1^{er} trimestre 2010. Il s'établit à 173,8 millions d'euros, soit une croissance organique de 16% par rapport au 1^{er} trimestre 2009 (153,1 millions d'euros).

La croissance organique au cours de ce trimestre s'explique notamment par un effet de base favorable par rapport à l'année dernière.

Au 1^{er} trimestre 2009, la baisse organique avait été de -24,6% par rapport à la même période de 2008, les distributeurs ayant réduit fortement leurs niveaux de stocks et adapté leur activité à une demande réduite dès le début de l'année 2009.

en millions d'euros	T1 2010	T1 2009
Chiffre d'affaires	173.8	153.1
Protection de la tête	96.5	75.4
Protection du corps	77.3	77.6
Amériques	72.8	63.3
Europe, Moyen-Orient, Afrique	89.5	80.0
Asie-Pacifique	11.5	9.8
dont vêtements d'image (cédé en Nov. 09)		1.4

* chiffre d'affaires 2010 à taux 2009

évolution totale	évolution hors périmètre & change*
13.6%	16.0%
27.9%	30.1%
-0.4%	2.0%
15.0%	20.5%
11.9%	13.0%
17.4%	10.5%

Au cours de ce premier trimestre 2010, les activités de protection de la tête ont dégagé une

croissance organique de 30,1% par rapport à 2009. Cette performance est largement due au faible niveau d'activité en cette même période l'année dernière ; de plus, l'activité masques respiratoires à usage unique bénéficie encore de la fin des livraisons du contrat au gouvernement français. Les autres segments (auditif, oculaire) ont également dégagé une croissance organique, mais moins significative, conduisant à un niveau de chiffre d'affaires en deçà du niveau de 2008.

La croissance organique des activités de protection du corps a été plus modérée (+2%) ; la rationalisation des gammes dans l'activité gants a pesé ce trimestre. De son côté, l'activité antichute ne progresse que légèrement, en raison notamment de la crise que traverse encore le marché de la construction, tandis que l'activité chaussures se montre plus dynamique.

La croissance ce trimestre est plus soutenue sur la zone Amériques (+20,5%) que sur les 2 autres zones géographiques. En effet, en 2009, la crise avait impacté plus tôt et plus fortement la zone Amériques que l'Europe et la zone Asie-Pacifique.

Le Groupe confirme ses perspectives pour 2010 basées sur une relance de la croissance organique des ventes et une amélioration de la marge opérationnelle.

Par ailleurs, le 31 mars 2010, le conseil d'administration de Sperian Protection, réuni sous la présidence de Monsieur Henri-Dominique Petit, a pris connaissance des termes du projet d'offre publique d'achat volontaire que Menelas France SAS, société détenue à 100% par le fonds d'investissement Cinven, a l'intention de déposer sur les actions Sperian Protection.

La Société publiera son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre 2010 le 21 juillet 2010 après Bourse.

3 RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 19 mai 2010 a procédé au renouvellement des mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Philippe Bacou, pour une durée d'une (1) année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Monsieur Henri-Dominique Petit, pour une durée d'une (1) année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Monsieur Laurent Vacherot, pour une durée d'une (1) année, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Monsieur François de Lisle, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ; et
- Monsieur Philippe Rollier, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires réunie le 19 mai 2010 a également ratifié la cooptation de Monsieur Laurent Vacherot en qualité d'administrateur décidée par le conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 7 juillet 2009.

Par conséquent à la date du présent document, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

Nom, Prénom, âge ou dénomination sociale	Date de la 1 ^{ère} nomination	Date du dernier renouvellement du mandat	Date d'échéance du mandat en cours	Fonctions principales au sein de Sperian Protection	Fonctions principales exercées en dehors de Sperian Protection	Nombre d'actions détenues dans Sperian Protection
Philippe Alfroid, 64 ans	Administrateur : 8 avril 1991	Administrateur : 6 mai 2009	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	Administrateur		456
Philippe Bacou, 52 ans	Administrateur : 6 septembre 2001 Directeur Général Délégué : depuis le 3 septembre 2003 pour la durée de son mandat d'administrateur	Administrateur : 19 mai 2010	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010	Administrateur, Directeur Général Délégué		596
Patrice Hoppenot, 65 ans	Administrateur : 21 mai 2003	Administrateur : 6 mai 2009	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	Administrateur	Président de Investisseur & Partenaire	0
Brice de La Morandière, 45 ans	Administrateur : 6 mai 2009 Directeur Général : depuis le 14 avril 2009 pour la durée de son mandat d'administrateur	Administrateur : 6 mai 2009	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	Administrateur Directeur Général		200
François de Lisle, 63 ans	Administrateur : 10 mai 2006	Administrateur : 19 mai 2010	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012	Administrateur		400
Gunther Mauerhofer, 71 ans	Administrateur : 21 mai 2003	Administrateur : 6 mai 2009	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011	Administrateur		801
Henri-Dominique Petit, 61 ans	Administrateur : 18 mai 2004	Administrateur : 19 mai 2010	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010	Président		201
Philippe Rollier, 67 ans	Administrateur : 10 mai 2007	Administrateur : 19 mai 2010	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012	Administrateur		200
Laurent Vacherot, 53 ans	Administrateur : suite à la démission de Patrick Boissier, coopté le 7 juillet 2009	Administrateur : cooptation ratifiée par l'assemblée générale du 19 mai 2010	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010	Administrateur	Directeur Financier de la société Essilor International	200

4 NOUVEAUX POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE RACHAT ET D'ANNULATION D' ACTIONS

L'assemblée générale des actionnaires de la Société, réunie le 19 mai 2010, a décidé de mettre fin au programme de rachat décidé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 6 mai 2009.

Par ailleurs, les actionnaires de la Société, lors de cette même assemblée, ont autorisé le Conseil d'administration de la Société à :

- racheter un nombre d'actions de la Société à un prix maximum d'achat de 90 euros par action (hors frais), représentant un maximum de 10% du capital social de la Société. Le pourcentage de rachat d'actions maximum d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, scission ou d'apport est limité à 5%, conformément aux dispositions légales ; et
- réduire le capital social de la Société par annulation d'actions propres détenues par la Société dans la limite de 10% du capital social de la Société.

5 DÉLÉGATIONS EN VIGUEUR ET RÉOLUTIONS APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 19 MAI 2010

5.1 Délégations en vigueur

L'ensemble des délégations actuellement en vigueur ont été adoptées lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 6 mai 2009 et sont décrites à la section 5.3 du Document de Référence 2009.

Par ailleurs, une nouvelle autorisation de rachat et de vente, par la Société, de ses propres actions, et de réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la Société, décrite à section 5.2.7 du Document de Référence 2009 « Programme de rachat d'actions » a été approuvée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2010.

5.2 Résolutions approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2010

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 19 mai 2010 a adopté l'ensemble des résolutions telles que décrites dans le document « Texte des résolutions » disponible sur le site internet de la Société (www.sperian.com/Investors/Annual_General_Meeting.aspx).

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009, affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- fixation des jetons de présence ;
- approbation des conventions visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- ratification de la cooptation de Monsieur Laurent Vacherot en qualité d'administrateur et renouvellement des mandats de Messieurs Philippe Bacou, Henri-Dominique Petit, Laurent Vacherot, François de Lisle, Philippe Rollier dans leurs fonctions d'administrateurs (tel que détaillé au paragraphe 3 ci-dessus) ; et
- autorisation à donner au conseil d'administration pour le rachat et la vente, par la société, de ses propres actions, dans les conditions légales.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la société.

6 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document qui a été déposé le 9 juillet 2010 auprès de l'Autorité des marchés financiers, qui incorpore par référence le document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 avril 2010⁴ sous le numéro D.10-0252, et qui sera diffusé le 9 juillet 2010, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Honeywell Holding France et visant les actions Sperian Protection.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Paris, le 9 juillet 2010

Sperian Protection

M. Brice de La Morandière, Directeur général

⁴ Tel que modifié et mis en ligne sur le site internet de la Société en date du 19 avril 2010 et du 26 mai 2010 suite à la correction d'erreurs mineures.